

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 28 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - CROS Jérôme VISTE-ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric - KESZNER Patricia - BERNARD-BERMOND Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - VIDAL Alain - BETEILLE Martine -

Ont donné pouvoir : Jérémy ALQUIER à Christian SEGUIER
Xavier MAFFRE à Martine BETEILLE
DURAND Anthony à Magali NEGRE

Secrétaire de séance : Patricia KESZNER

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR « LES PATINEURS SAINT AMANTAIS »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur le souhait d'aider l'association « Les Patineurs Saint Amantais » à la suite de la qualification de l'équipe ONYX pour les Championnats d'Europe

DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de huit cents euros (800 €) afin participer au coût du déplacement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 28 juin 2023

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 3 juillet 2023

Le Maire
Alexis MOURET

